



[www.cc-molsheim-mutzig.fr](http://www.cc-molsheim-mutzig.fr)

# l'avenir ensemble

Journal d'information de la Communauté de Communes  
de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG

## Ouverture de la nouvelle piscine « LE TRIANGLE »

*pages 6-7*

**Les domaines de compétences de la CC**

*page 8*

**Unification de l'eau et de  
l'assainissement sur le territoire**

*pages 11-12*

**Découvrez ou redécouvrez les Châteaux  
de la Région de Molsheim-Mutzig....**

**N°25**

**Avril  
2017**

## BUDGET : quand l'Etat nous "apporte son aide" ...

Pour aider les Collectivités l'Etat verse à chacune d'entre elles, une Dotation Globale de Fonctionnement. En 2012, celle-ci était de 7,08€ par habitant pour notre Communauté de Communes. Afin de réduire son déficit, l'Etat a décidé de mettre les Collectivités au régime sec. Ainsi en 2017, non seulement la Communauté de Communes ne percevra plus rien mais elle devra verser 1,23 € par habitant à l'Etat... A ce jour, la perte cumulée sur la D.G.F. dépasse déjà les 600.000,00 € pour notre Budget.

A cette première mesure, s'ajoute la Péréquation Horizontale. C'est une contribution prélevée sur les Collectivités dites riches pour reverser de l'argent aux Collectivités moins prospères. En 2017, le coût de cette mesure est de 450.000,00 € pour un total depuis 2012 de 1.177.000,00 €.

L'addition des deux mesures fait perdre, cette année, 775.000,00 € au budget intercommunal, soit 14,50 % des recettes de fonctionnement, ce qui est énorme. Pire encore, pour compenser cette perte par une hausse de la fiscalité, il aurait fallu majorer les taux de 17%...

**Heureusement, il n'en est rien car pour la 12<sup>ème</sup> année consécutive, la fiscalité n'augmentera pas, mais au-delà des efforts de gestion, c'est la capacité d'investissement de notre Communauté de Communes qui s'en trouvera diminuée.**

## MARATHON DU VIGNOBLE D'ALSACE les 24 et 25 juin 2017 : devenez bénévoles !



Vous souhaitez vivre une aventure festive inoubliable ? **Alors devenez bénévole du Marathon du Vignoble d'Alsace !** Chaque année, ce sont plus de 1000 bénévoles qui accueillent les 5.500 participants à cet événement majeur de la région de Molsheim.

Chaque bénévole sera invité à la Spaetzle Party le Samedi 24 juin 2017 et se verra offrir un tee-shirt et un chapeau.

Contactez-nous : [mva@cc-molsheim-mutzig.fr](mailto:mva@cc-molsheim-mutzig.fr)

Plus d'infos sur : [www.marathon-alsace.com](http://www.marathon-alsace.com)

## VÉLO-TOUR : ne manquez pas la 15<sup>e</sup> édition !



A vos agendas : la Communauté de Communes organisera la 15<sup>e</sup> édition du Vélo-Tour le **Dimanche 24 septembre 2017**.

## SELECT'OM : badge d'entrée aux déchèteries

Pour se rendre aux déchèteries du SELECT'OM, un badge d'entrée est nécessaire. Si vous ne l'avez pas encore, merci de vous rendre au **SELECT'OM de MOLSHEIM** avec les pièces justificatives suivantes :

- ➔ Justificatif de domicile (de moins de 3 mois, facture de gaz ou d'électricité)
- ➔ Copie **intégrale** de la taxe d'habitation **OU** la Copie du Bail **OU** la Copie de l'acte de vente **OU** la Copie du permis de construire (*si nouvelle construction*).

**Votre badge vous sera délivré directement.**

## BANQUE DE MATÉRIEL : début des travaux de construction

Les travaux de construction de la banque de matériel ont débuté à l'arrière du siège de la Communauté de Communes, route Ecospace à Molsheim.



Ce projet est destiné à mettre du matériel à la disposition, d'une part des Communes membres pour leur faciliter leurs tâches récurrentes, ainsi que des associations de son territoire pour les soutenir et les aider dans l'organisation de leurs manifestations (podium mobile, barrières, grilles...).

Le coût prévisionnel des travaux de construction s'élève à 360.000 € H.T.. En 2017, la collectivité investira environ 300.000 € pour l'achat de matériel puis entre 50 et 100.000 € chaque année. Le service devrait être opérationnel à l'automne 2017.

## RAM : CONFÉRENCE Isabelle FILLIOZAT



**Isabelle FILLIOZAT**, psychotérapeute et conférencière de renommée, donnera une conférence sur la thématique « **Il n'y a pas de parents parfaits** » le Mardi 14 novembre à 20h00 à Molsheim. Les inscriptions seront ouvertes dès le mois de juillet (toutes les infos sur [ram.cc-molsheim-mutzig.fr](http://ram.cc-molsheim-mutzig.fr)).

**Vous êtes parents, futurs parents ou assistantes maternelles**, vous souhaitez porter à vos enfants une attention bienveillante, les encourager à développer tout leur potentiel, leur fixer des limites claires et adaptées à leur âge, vous cherchez du soutien auprès d'autres parents ou des professionnels, n'hésitez pas à nous contacter :

[stondeurnoux@cc-molsheim-mutzig.fr](mailto:stondeurnoux@cc-molsheim-mutzig.fr) et

[vgillmann@cc-molsheim-mutzig.fr](mailto:vgillmann@cc-molsheim-mutzig.fr)



**Horaires d'ouverture :**  
Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h  
et de 13h à 16h

**SELECT'OM :**

**52 route Industrielle de la Hardt  
67120MOLSHEIM  
03 88 47 92 20 - [accueil@select-om.com](mailto:accueil@select-om.com)**



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE LA RÉGION  
DE MOLSHEIM-MUTZIG**



2 route Ecospace - B.P 93077  
67125 MOLSHEIM Cedex  
Tél. 03.88.49.82.58  
Fax 03.88.49.38.14  
Mail : secretariat@cc-molsheim-mutzig.fr

**Horaires d'ouverture :**  
du Lundi au Jeudi : 8h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00  
le Vendredi : 8h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

Toutes les informations sur :  
[www.cc-molsheim-mutzig.fr](http://www.cc-molsheim-mutzig.fr)

## Sommaire

- p.2.....Brèves
- p.3.....Editorial
- p.4-5 .....Piscine « Le Triangle » à Dachstein
- p.6-7 .....Domaines d'intervention de la C.C.
- p.8-9 .....Développement du Territoire
- p.10.....Tourisme
- p.11-12.....Patrimoine - Les Châteaux

### COMMUNES MEMBRES

ALTORF - AVOLSHEIM - DACHSTEIN  
DINSHEIM/BRUCHE  
DORLISHEIM - DUPPIGHEIM  
DUTTLENHEIM - ERGERSHEIM  
ERNOLSHEIM-BRUCHE  
GRESSWILLER - HEILIGENBERG  
MOLSHEIM - MUTZIG  
NIEDERHASLACH - OBERHASLACH  
SOULTZ-LES-BAINS - STILL  
WOLXHEIM

### COMPÉTENCES

Développement économique  
Tourisme  
Gestion des milieux aquatiques  
Aires d'accueil des gens du voyage  
Piscines  
Relais d'Assistants Maternelles  
Maison de services au public  
Assainissement - Eau  
Liaisons cyclables  
Bornes de recharges pour véhicules électriques  
Banque de matériel intercommunale  
Système d'information géographique  
Transport à la demande  
Aménagement numérique  
Epicierie sociale

Directeur de la Publication : M. Laurent FURST  
Co-directeur de la Publication : Dominique BERNHART  
Rédaction : Élus, personnel de la Communauté de Communes.  
Photos & visuels : Communauté de Communes, Office de  
Tourisme, Select'Om, SCoT de la Bruche, SDEA, Christophe  
HAMM - Photographe, S.Heiligenstein Photographie, Régine  
Serange, Mairie de Dorlisheim, Mairie d'Ernolsheim-Bruche,  
Mairie de Mutzig, Société d'histoire et d'archéologie de  
Molsheim et environs  
Mise en page & impression : Imprimerie Chrissy Molsheim  
Dépôt légal à parution



L'ouverture de la piscine « Le Triangle » est un aboutissement, celui d'un long travail porté par tous les acteurs de la Communauté de Communes.

Désormais, cette nouvelle piscine fonctionne en pleine synergie avec celle de MUTZIG. Ces deux infrastructures accueillent, alternativement et de manière complémentaire, le public, les scolaires, la vie associative et les professionnels. Ce dispositif présente, certes, quelques contraintes mais au final, il permet d'offrir plus d'heures d'ouverture dans des bassins plus grands. Une de nos satisfactions est d'avoir pu construire cette piscine sans faire d'emprunt, ce qui est assez exceptionnel. Mais l'ouverture de cet équipement se traduit aussi par un effort budgétaire de 300.000,00 € supplémentaires, rien que pour le fonctionnement.

Au total, le déficit des trois piscines de la Communauté de Communes, hors investissement, se chiffre à 1,5 millions d'€, ce qui est loin d'être négligeable.

Ce projet terminé, c'est désormais un autre dossier qui nous occupe : la construction d'une banque de matériel. L'idée est simple, chaque Commune ne peut acheter tous les équipements dont certains ne leur sont utiles que quelques jours dans l'année. L'idée est donc de mutualiser des équipements qui serviront, demain, pour nos 18 Communes comme pour les associations qui les font vivre.

Ce projet verra le jour dès cet automne et constituera une avancée de plus pour notre territoire.

Laurent FURST  
Votre Président

## "Accompagner les communes, agir pour la qualité de vie"



## La piscine « Le Triangle » à Dachstein a ouvert ses portes le 27 février 2017

Le Conseil Communautaire a décidé le **4 juillet 2012** de construire une nouvelle piscine en remplacement de celle de Duppigheim devenue obsolète. Cet équipement constitue, avec la piscine de Mutzig et la piscine de plein-air de Molsheim, un ensemble au service du public, de la vie associative, de la vie scolaire et des partenaires de la Communauté de Communes.

Les travaux ont débuté en janvier 2015 pour s'achever en février 2017. La piscine « Le Triangle » a été inaugurée le samedi 25 février 2017 et a ouvert ses portes au public le lundi 27 février 2017.



### INAUGURATION

La piscine « Le Triangle » a été inaugurée le samedi 25 février 2017 en présence de :

- Clara THOMAS, Sous-Préfète de Molsheim
- Laurent FURST, Président de la Communauté de Communes
- Frédéric BIERRY, Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin
- Marie-Reine FISCHER, Conseillère Régionale
- Léon MOCKERS, Maire de Dachstein



Mot d'accueil par M. CORNAERT, de l'agence d'architecture URBANE KULTUR



Dévoilement de la plaque sur laquelle figurent, entre autres, les noms des financeurs et des élus membres du Conseil Communautaire



... les pieds dans l'eau !



Le coupé du ruban en présence de l'ensemble des délégués communautaires



Des discours au centre du petit bassin...

### BUDGET

Coût du projet : 8.303.381 € HT soit 9.964.057 € TTC\*

\* sous réserve de finalisation des achats en matière d'équipement et raccords divers

- ⇒ Travaux : 6.754.136 € HT
- ⇒ Assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, études, appels d'offres : 1.253.146 € HT
- ⇒ Mobiliers et équipement : 125.000 € HT
- ⇒ Mesures environnementales compensatoires : 75.000 € HT

### BASSINS

- ⇒ Hall bassins de 700 m<sup>2</sup>
- ⇒ Fréquentation Maximale Instantanée : 350 personnes
- 1 bassin en inox (25 x 12,5 m)
- ⇒ 5 couloirs de nage
- ⇒ Profondeur 1,30 m => 2 m
- ⇒ Certifié par la Fédération Française de Natation
- 1 bassin en inox d'apprentissage (10 x 12,5 m)
- ⇒ Fond mobile par palier : 0,3 m – 0,6 m – 0,9 m – 1,2 m – 1,4 m
- ⇒ Température variable en fonction des activités

### ÉQUIPEMENTS

#### Chauffage :

- ⇒ Géothermie pour les planchers chauffants affectés aux espaces « pieds nus »
- ⇒ Pellets bois (avec relève gaz) pour l'air et l'eau

**Désinfection de l'eau :** ozone (produit sur place) et chlore

**Hygiène :** accès aux vestiaires par un pédiluve obligatoire

#### Installations :

- ⇒ Isolation phonique étudiée : toile acoustique placée au plafond du hall bassin
- ⇒ Haut-jour périphérique pour bénéficier de la lumière naturelle
- ⇒ Eclairage led adaptatif
- ⇒ Sonorisation haute qualité
- ⇒ Sonorisation et éclairage subaquatiques
- ⇒ Espaces extérieurs : plage minérale et plage verte, environnement boisé
- ⇒ Gradins : accès « pieds chaussés » et « pieds nus »
- ⇒ WIFI gratuit à l'accueil

### TARIFS ET HORAIRES *Toutes les informations et tarifs sur [piscines.cc-molsheim-mutzig.fr](http://piscines.cc-molsheim-mutzig.fr)*

#### Piscine de Mutzig

lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h30 à 16h00  
jeudi de 7h15 à 16h00  
samedi de 10h30 à 18h00  
Dimanche de 8h00 à 13h00

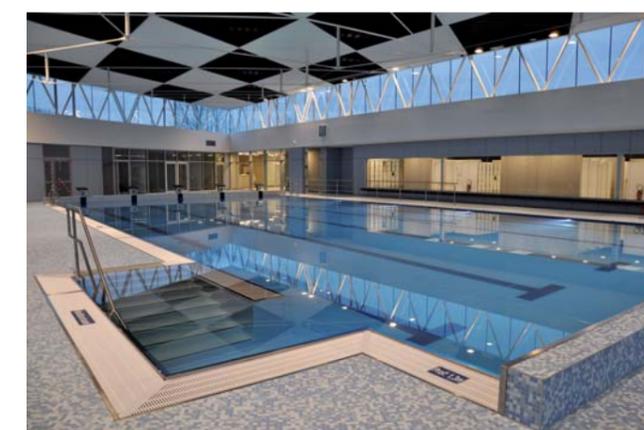
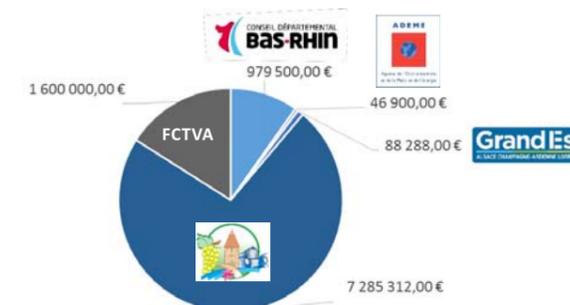
#### Piscine « Le Triangle »

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 11h30 à 14h00 et de 15h30 à 20h00  
mercredi de 15h30 à 20h00  
Samedi de 8h30 à 12h00

#### Tarifs

Adultes : 3,50 €  
Enfants de - de 6 ans : 1 €  
Enfant de 6 à 18 ans : 2,50 €

### FINANCEMENT

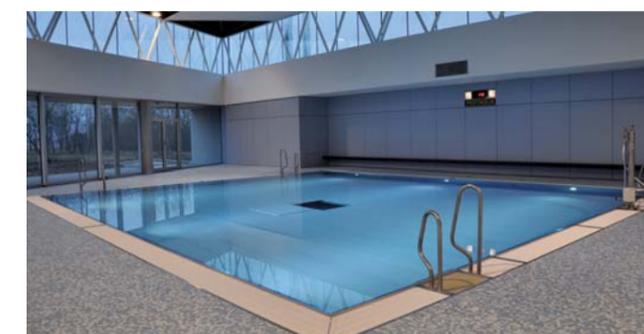


### ACCÈS

#### Piscine « LE TRIANGLE »

2 rue Pierre Clostermann à Dachstein

- ⇒ Parking de 100 places
- ⇒ 4 emplacements Bus
- ⇒ Parking vélos et motos
- ⇒ Situation à 50 m de la Gare de Duttlenheim
- ⇒ Site desservi par des pistes cyclables



# Quels sont les domaines d'intervention de la Communauté de Communes ?

## 1 Développement du territoire

**TOURISME**

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

- ZA Bugatti (Dorlisheim)
- ZA Activeum (Dachstein et Altorf)
- ZA Ecoparc (Molsheim)
- ZA Atrium (Mutzig)
- Zone de Loisirs Le Trèfle

**PISTES CYCLABLES**



## 2 Services à la population

**BORNES DE RECHARGES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES**

**SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE**

**PISCINES**

- Piscine de Mutzig
- Piscine de plein-air de Molsheim
- Piscine « Le Triangle » à Dachstein

**RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES**

## 4 Services aux Communes

**EAU POTABLE**

**ASSAINISSEMENT**

**AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE**

**COURS D'EAU ET PRÉVENTION DES INONDATIONS**

**BANQUE DE MATÉRIEL**

**SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE**

## 3 Participation financière

**AMENAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE**

**ÉPICERIE SOCIALE « GRAIN DE SEL »**

**OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL**

## L'unification de l'eau et de l'assainissement sur le territoire de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes a entrepris, il y a plusieurs années, une procédure tendant à unifier et harmoniser la gestion globale de l'eau et de l'assainissement pour l'ensemble de ses Communes membres. La dissolution du Syndicat des Eaux de MOLSHEIM et Environs, par arrêté préfectoral du 22 décembre 2006, constituait une première étape de ce processus.

Courant 2016, des tractations ont été menées avec la Commune de KOLBSHEIM, la Communauté de Communes des Châteaux, l'Eurométropole de STRASBOURG et le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (S.D.E.A.), afin d'étendre le mode de gestion de l'assainissement, au régime commun de la Communauté de Communes, pour les Communes d'ALTORF, DUPPIGHEIM et DUTTLENHEIM. Historiquement, c'était le *Syndicat d'Assainissement de la Petite Bruche* qui était compétent en matière d'assainissement pour ces communes ainsi que pour la commune de KOLBSHEIM. Ce Syndicat a été dissous, par arrêté préfectoral du 18 décembre 2008, de sorte que la compétence « assainissement » pour les Communes qui en étaient membres, a totalement été intégrée au SDEA.

Désormais (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017), la Communauté de Communes devient maître d'ouvrage et autorité organisatrice de sa compétence « assainissement » sur l'ensemble des périmètres de ses communes membres dont ALTORF, DUPPIGHEIM et DUTTLENHEIM (soit 16 des 18 communes membres de la Communauté de Communes) à



l'exception des communes d'OBERHASLACH et NIEDERHASLACH qui dépendent encore du SIVOM BRUCHE-HASEL.

Par ailleurs, les eaux usées et pluviales de la commune de KOLBSHEIM continueront d'être traitées à la station d'épuration de DUPPIGHEIM, dans le cadre d'une convention de mutualisation de moyens et de coopération conclue avec l'Eurométropole de STRASBOURG et contre remboursement des frais.

L'ultime étape de cette procédure d'unification de l'eau et de l'assainissement est prévue en 2020, avec l'extension de la compétence « assainissement » aux communes d'OBERHASLACH et NIEDERHASLACH, et de la compétence « eau potable » aux communes de DUPPIGHEIM, DUTTLENHEIM et ERNOLSHEIM-BRUCHE.

## ZA ECOPARC : implantation d'un restaurant et d'une salle de sport



Le nouveau bâtiment, situé en face du Centre de Secours route Ecospace à Molsheim, abritera, d'ici la rentrée prochaine, un restaurant et une salle de sport, deux services qui faisaient défaut pour une zone d'activités de la taille d'ECOPARC.

Le restaurant aura principalement pour objectif de proposer une offre de restauration à l'heure du déjeuner aux salariés de la zone d'activités. La salle de sport, « *Fitness Club Concept* », ouvrira, quant à elle, 7 jours sur 7 de 6h à 22h. Certaines plages horaires seront en libre-service, avec badge d'accès. La salle disposera, entre autres, d'un espace cross-training, biking, cardio-training, musculation et de cours collectif avec coach ou en vidéo sur les plages en libre-service.

Pour en savoir + :

[www.fitness-club-concept.fr/clubs/molsheim](http://www.fitness-club-concept.fr/clubs/molsheim)



## Pistes cyclables : liaisons vers la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble

La Communauté de Communes a réalisé une liaison cyclable de plus d'1 km de long entre les communes de Soultz-les-Bains, Dangolsheim et Dahlenheim.

Ce projet permet de relier à vélo notre territoire à la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble. C'est une passerelle, enjambant le cours d'eau *La Mossig*, qui matérialise la jonction entre nos deux territoires. Cet ouvrage métallique et habillé de bois, d'une portée de 15 mètres, a été installé le 30 novembre 2016 en présence des élus des différentes collectivités.

Le coût de projet est de 286 000 € H.T., réparti entre les deux Communautés de Communes.



## Approbation du SCoT de la BRUCHE

Mercredi 08 décembre 2016, au terme d'une année de procédure et de 5 années de travaux et de concertation, le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Bruche a été approuvé à l'unanimité par les élus représentant les communes du territoire au Syndicat Mixte du SCoT de la Bruche.

Le SCoT est maintenant opposable aux documents d'urbanisme locaux : plans locaux d'urbanisme (PLU), cartes communales, documents thématiques (habitat, transport...). Il s'impose également aux opérations foncières et d'aménagement, aux schémas de développement commercial et aux autorisations d'urbanisme commercial.

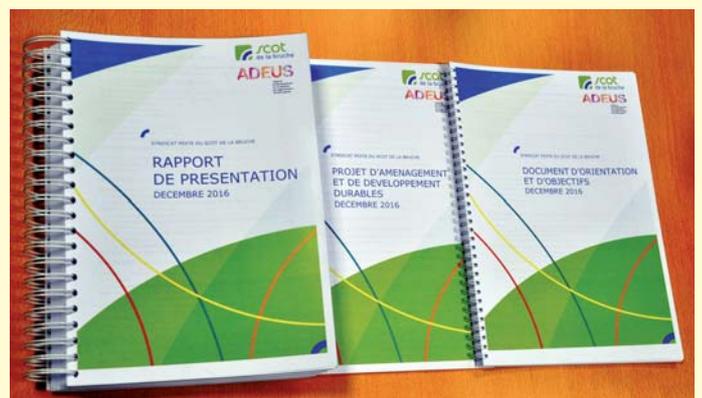
Pour rappel, à la fois outil de planification et document d'urbanisme au service de l'aménagement du territoire, un SCoT se compose de plusieurs éléments :

- ✓ Un rapport de présentation contenant :
  - Le diagnostic initial du territoire, c'est-à-dire ses points forts et points faibles en matière économique, sociale, de transports et d'habitat

- L'état initial environnemental du territoire (biodiversité, ressources naturelles, risques naturels, paysages...)
- L'évaluation environnementale des choix retenus dans le SCoT.
- ✓ Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui fixe le projet politique, hiérarchisé en grands objectifs.
- ✓ Le Document d'orientations et d'Objectifs (DOO), qui fixe les règles ou recommandations d'aménagement et d'urbanisme à respecter sur le territoire, sous forme écrite ou chiffrée, complétées d'éventuelles cartes.

Vous trouverez toutes les explications concernant le SCoT de la Bruche et l'ensemble des aménagements du schéma de cohérence territoriale sur le site internet du syndicat mixte à l'adresse suivante : [www.scotbruche.fr](http://www.scotbruche.fr)

***Le périmètre du SCoT recouvre les 44 communes composant les communautés de communes de la Vallée de la Bruche et de la Région de Molsheim-Mutzig, de Saâles à Dupigheim.***



## Office de Tourisme Intercommunal Un panneau d'information dans votre commune



RÉGION DE  
MOLSHEIM-MUTZIG  
AU CŒUR DE L'ALSACE, L'ALSACE DU CŒUR

Sur proposition de l'Office de Tourisme Intercommunal, la Communauté de Communes a décidé de financer l'installation de 23 panneaux d'information à destination des touristes, et ce dans chacune des 18 communes du territoire, pour un montant total de 64 722 €.

Le développement d'infrastructures destinées à améliorer l'accueil et l'information des touristes était un projet majeur de l'Office de Tourisme Intercommunal. Celui-ci était également particulièrement attentif à la répartition des flux touristiques entre les différentes communes (*faire en sorte de rediriger les touristes vers les destinations moins connues, les communes plus discrètes...*). Chacune de 18 communes a ainsi été dotée de panneaux d'information, comportant au recto une mise en valeur du patrimoine local, et au verso, des suggestions d'activités extérieures (parcours randonnées, liaisons cyclables...). Ce projet permet un accès direct à l'information d'une part au sein de la commune elle-même, et d'autre part, sur les sites à visiter aux alentours.



Dachstein : RD 30 vers l'entrée du village



Avolsheim : place de la Gare

## Un nouveau site internet pour l'Office de Tourisme : [www.ot-molsheim-mutzig.com](http://www.ot-molsheim-mutzig.com)

Le site propose de nombreux outils pour aider les touristes à préparer facilement leur séjour dans la région (carnet de voyage, visites thématiques) et tous ceux qui souhaitent se distraire ou découvrir le territoire (agenda, billetterie...). L'organisation des informations sous 6 grandes thématiques : « Bouger, s'amuser », « Dormir », « Savourer », « Découvrir, voir », « Visites thématiques », « Idées séjours » facilite, par ailleurs, les recherches de manière intuitive.



## 1<sup>er</sup> marché nocturne "Vins et Terroirs au Château"

Le 1<sup>er</sup> marché nocturne "Vins et Terroirs au Château" est organisée le **Vendredi 7 Juillet 2017 de 18h à 23h au Château de Dorlisheim** (rue des Remparts).

Cette manifestation a pour but de faire découvrir ou redécouvrir les richesses du territoire au travers de ses saveurs et de son savoir-faire. Les visiteurs pourront rencontrer les producteurs de la Région de Molsheim-Mutzig, échanger avec eux, déguster et acheter des produits locaux de qualité.

**Animations** : ambiance musicale, ateliers accords mets/vins, exposition sur le travail du vigneron, danses folkloriques, animations pour les enfants (mini-ferme, maquillage, jeux...)...

Petite restauration sur place.

## Découvrez ou redécouvrez les Châteaux de la Région de Molsheim-Mutzig...

**P**lusieurs châteaux ont été construits sur notre territoire, des châteaux forts mais également d'anciennes résidences de la noblesse. Nous évoquerons, dans un premier temps, ces belles demeures, les châteaux forts feront l'objet d'une présentation ultérieure. Certaines de ces résidences sont bien visibles et accessibles au public comme le Château des Rohan à Mutzig et le Château de Dorlisheim, d'autres sont nichées au sein de propriétés privées comme le Château Saint-Jean à Dorlisheim, le Château d'Oberkirch à Molsheim, le Château d'Urendorf à Ernolsheim-Bruche, le Château de Turckheim et le Château Hervé à Dachstein. Ces dernières ne sont pas ouvertes au public. Petit tour d'horizon de ce remarquable patrimoine local...

### Château de Turckheim à Dachstein

A partir de 1572, Jean de Manderscheid fait construire un château de plaisance dans l'enceinte de la forteresse médiévale. Au fil du temps, et notamment au XIXe siècle, l'édifice bénéficie d'un certain nombre d'embellissements et de restauration. Le Château est visible en partie de l'extérieur de la propriété.



Château de Turckheim



Château Hervé

### Château Hervé dit « La Magnanerie » à Dachstein

Ce Château, édifié en 1750, est une ancienne Ecole Royale de la fabrication des vers à "soye", annexe d'une vaste pépinière de 1742. Depuis 1838, il est propriété de la Famille Hervé. A noter qu'en 1996, ce cadre idyllique a servi au tournage de la saga « Les Alsaciens ou les Deux Mathilde ».

### Château Saint-Jean à Dorlisheim

Situé à quelques centaines de mètres du ban communal de Molsheim et entouré d'un parc de 6,5 hectares, le château Saint-Jean occupe l'emplacement d'une ancienne commanderie. Il fut érigé par la famille des Wangen de Geroldseck en 1857. A son fronton est inscrite la devise latine *Semper fidelis*, c'est-à-dire « *Toujours fidèle* ». Par la suite, le domaine changea de main à plusieurs reprises. Racheté au printemps 1928 par Ettore Bugatti dont l'usine était située à proximité, le château Saint-Jean fit longtemps partie du patrimoine foncier de



Château Saint-Jean

© S. Heiligenstein/Photographie

la société Safran, avant d'être vendu en 1999 à la nouvelle entreprise Bugatti Automobiles S.A.S. du groupe Volkswagen.



## Château d'Urendorf à Ernolsheim-Bruche

En 1554, la famille Uhrendorf érigea un petit château Renaissance. A l'extinction de leur lignée, le château revint à la noblesse d'Empire. Au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle, il est aux mains des De Cléry puis des Wimpfen, avant d'être converti en exploitation agricole.



## Château des Rohan à Mutzig

Le Château des Rohan était à l'origine une place forte qui défendait la vallée de la Bruche. A partir du XIV<sup>ème</sup> siècle, le château fit partie du système de fortifications de la ville de Mutzig.

De place forte au XIV<sup>ème</sup> siècle, il deviendra une des résidences d'été des Rohan. En 1793, une manufacture d'armes s'installa dans les communs du château. Cette société fusionnera en 1929 avec les Établissements Coulaux. Elle cessa toute activité en 1966. Le château fut racheté par la ville de Mutzig en 1962.

Le château devient un centre culturel en 1988 avec plus de 2.000 m<sup>2</sup> comprenant :

- une médiathèque,
- un musée,
- une salle de spectacle/cinéma de 220 places,
- une école de musique,
- et des locaux ouverts à diverses activités culturelles, artistiques, sportives.



## Château d'Oberkirch à Molsheim

Depuis plus d'un siècle, la tradition populaire attribue le nom de *Schloessel* d'Oberkirch à la demeure située non loin de l'église des Jésuites, à l'angle de la rue Notre-Dame et de la rue de la Monnaie, et qui fut bâtie vers 1770, à l'emplacement de l'ancien château épiscopal. Résidence d'une famille de noblesse militaire originaire de la région d'Obernai, ce manoir doit son nom à deux cousins de la célèbre baronne d'Oberkirch : Chrétien et François Frédéric d'Oberkirch. De nos jours, le château et ses dépendances abritent plusieurs logements, cabinets médicaux et bureaux.



## Château de Dorlisheim

Selon une inscription figurant sur la voûte de la cave, cette demeure aurait été érigée en 1714. La Comtesse Marie de Brosses et son époux le Baron Hervé de Brosses en furent les derniers occupants. La Mairie racheta l'édifice en 1999 et réalisa de gros travaux de restauration. Il s'y déroule toute l'année des animations organisées par l'Amicale du Château. La vie associative du village a pleinement pris possession des lieux. Le château ne se visite pas en dehors des journées du patrimoine ou de manifestations ponctuelles. Par contre, on peut profiter d'une aire de jeux et observer quelques petits animaux, en libre accès, dans le parc arboré adjacent. ■